

Dixième Congrès de l'Association des Cercles Francophones  
d'Histoire et d'Archéologie de Belgique (ACFHAB)  
&  
LVII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et  
d'Histoire de Belgique

## **CONGRÈS D'ARLON**

organisé par l'Institut Archéologique du Luxembourg  
18, 19 et 20 août 2016

**ACTES  
VOLUME IV**

Ce Congrès est organisé par  
**l'Institut Archéologique du Luxembourg**  
13, rue des Martyrs B-6700 Arlon

Avec le soutien de la :

Fédération Wallonie - Bruxelles  
Région wallonne  
Province de Luxembourg  
Ville d'Arlon  
Institut Sainte-Marie d'Arlon  
Office du tourisme d'Arlon

Comité d'édition des actes :

Guy FAIRON  
Paul MATHIEU  
Christian MOÏS  
Jean-Marie YANTE

© Institut Archéologique du Luxembourg  
ISBN : 978-2-9602251-0-5  
Dépôt légal : D/2018/0431/3

Éditeurs responsables: Jean-Claude MULLER – Denis HENROTAY  
Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leur(s) auteur(s). Sans mention particulière, les illustrations sont de l'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, est illicite sans le consentement de l'éditeur.

Dixième Congrès de l'Association des Cercles Francophones  
d'Histoire et d'Archéologie de Belgique (ACFHAB)  
&  
LVII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et  
d'Histoire de Belgique

## **CONGRÈS D'ARLON**

organisé par l'Institut Archéologique du Luxembourg  
18, 19 et 20 août 2016

### **ACTES VOLUME IV**

**2018**

édités par l'Institut Archéologique du Luxembourg

## L'autel de saint Perpète dans la collégiale Notre-Dame à Dinant : essai d'interprétation

par Antoine BAUDRY

Le 22 décembre 1227, alors qu'une foule de fidèles s'est présentée dans la collégiale *Sancte-Marie Sanctique Perpetui*<sup>1</sup> à Dinant pour assister aux obsèques d'un bourgeois, un immense bloc se détache de la falaise au pied de laquelle est érigée l'église et s'écrase sur un des flancs de cette dernière. La catastrophe entraîne trente-six personnes dans la mort, mais épargne toutefois « miraculeusement » l'officiant situé à proximité de l'autel. Cet événement, rapporté par l'historien liégeois Barthélémy Fisen au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, et par ailleurs confirmé par l'étude archéologique du monument<sup>3</sup>, est à l'origine de la construction du chœur et du transept gothiques actuels. Ce chantier, qu'un faisceau d'arguments permet de situer vers 1230-1250, est marqué par un contexte économique peu avantageux, justifiant une intense politique de réemploi<sup>4</sup>. Au cours de ces opérations, une arcade aveugle monumentale est aménagée dans la travée axiale du déambulatoire, structure que nous identifions volontiers comme l'autel de saint Perpète, patron de la cité mosane<sup>5</sup>, dont les reliques étaient conservées dans l'église (cf. *infra*). La présente contribution propose une première lecture de cette œuvre, souvent évoquée dans la littérature dinantaise, mais paradoxalement peu étudiée.

Cet ouvrage (fig. 1), dont la composition évoque celle d'un portail, comprend une voussure plein-cintre à quatre rouleaux, à la jonction desquels se situent trois rangées de colonnettes épousant leur courbure. Cette voussure est soutenue par deux piédroits à ressauts, agrémentés de courtes colonnettes ornées de bases attiques et de chapiteaux à crochets, disposées en alternance faible-forte, positionnées respectivement au droit des rouleaux et des colonnettes précédentes (fig. 2). L'ensemble repose sur un haut socle mouluré à congés et est couronné par un cordon mouluré soulignant la coursière basse de l'église. Ces deux derniers éléments sont le fruit des restaurations effectuées au cours des années 1876-1878<sup>6</sup>. L'on ne peut malheureusement pas juger

---

<sup>1</sup> S. BORMANS, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. 1, Namur, 1880, p. 13, 15 et 21-22.

<sup>2</sup> B. FISEN, *Sancta Legia Romanae Ecclesiae filia, sive Historia Ecclesiae Leodiensis*, Liège, 1642, p. 491. L'auteur s'inspire probablement d'une source médiévale, aujourd'hui indéterminée.

<sup>3</sup> A. BAUDRY, « La reconstruction de la collégiale Notre-Dame de Dinant après le désastre de 1227 : analyse architecturale des parties orientales (1230-1250) », *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, 24 (2012), p. 7-65.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> F. DUFRASNE, *Saint Perpète de Dinant*, mémoire de licence en Histoire, Université de Liège, 1997.

<sup>6</sup> A. BAUDRY, « Mémoires et déboires de trois architectes : la restauration de la collégiale Notre-Dame de Dinant par Léopold Schoonejans, Jules Jacques Van Ysendyck et Auguste Van Assche. Chronique d'un chantier de longue haleine (1855-1903) », *Bulletin de la Commission royale des Monuments*,



Fig. 1 : Vue générale de l'autel © KIK-IRPA

de leur authenticité formelle, faute de documents probants. Ferdinand Del Marmol et Évariste Hayot estiment d'ailleurs que les restaurateurs ont substitué ces socles à un escalier ou à une plate-forme<sup>7</sup>, mais seules des fouilles archéologiques pourraient corroborer cette hypothèse. Au cours de ces opérations, une polychromie néogothique,

---

*Sites et Fouilles*, 26 (2014), p. 47. Les colonnettes « faibles » et deux blocs des plinthes ont également été renouvelés. Les dorures visibles sur les corbeilles des chapiteaux datent certainement de cette époque également.

<sup>7</sup> F. DEL MARMOL, *Dinant. Art, histoire et généalogie*, Dinant, 1888, p. 12 ; É. HAYOT, « La collégiale Notre-Dame à Dinant », *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, 2 (1950), p. 29.



Fig. 2 : Piédroit sud de l'arcade © KIK-IRPA

visible sur les iconographies anciennes, est ménagée sur la moitié supérieure du mur du fond. Elle a malheureusement été occultée par un badigeon blanc en 2011-2012<sup>8</sup>. Quant à la moitié inférieure de ce même mur, taillée dans le rocher bordant l'église, elle présentait à l'origine une saillie d'une trentaine de centimètres, dont l'emprise est toujours visible aujourd'hui dans le pavement du déambulatoire (fig. 3). Elle a été grossièrement ravalée à la broche, probablement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 4).

---

<sup>8</sup> Constatation effectuée sur place. Nous n'avons retrouvé aucun document mentionnant des peintures antérieures à la polychromie néogothique.



Fig. 3 : Emprise de l'ancienne table d'autel dans le pavement du XIX<sup>e</sup> siècle. © A. Baudry

Si l'on ne prend en compte que les parties médiévales et non les aménagements ultérieurs dont l'authenticité est incertaine, l'œuvre mesure 3,76 m de haut sur 4,06 m de large, et présente une saillie d'à peine une dizaine de centimètres au nu des maçonneries adjacentes. Au sein de ces dernières, de part et d'autre de l'arcade, sont aménagées deux piscines liturgiques, celle située au nord accueillant aujourd'hui un compteur électrique.

La plupart des auteurs ayant consacré une étude à la collégiale ont été interpellés par cette structure et ont tenté, parfois maladroitement, d'expliquer sa nature. Antoine Schayes s'est contenté d'écrire que *derrière le maître-autel le chevet du chœur est décoré d'une grande arcade bouchée, dont les voussures sont ornées de boudins ou tores profondément fouillés*<sup>9</sup>. Constantin Rodenbach, auteur d'un guide touristique régional, l'a identifié comme étant l'autel de saint Perpète. Selon les typo-chronologies alors en vogue, il a postulé que cette imposante arcade plein-cintre datait du XII<sup>e</sup> siècle et constituait un vestige de l'église romane<sup>10</sup>. Ferdinand Del Marmol s'est rallié à ces vues, en observant pour la première fois qu'elle intégrait *le rocher nu de la montagne*<sup>11</sup>. La Gilde de saint Thomas et de saint Luc a préféré y voir un ancien portail d'accès vers une chapelle en hors œuvre<sup>12</sup>, hypothèse pour le moins naïve compte tenu de la proximité de la falaise. August Grisebach, célèbre historien de l'art allemand, a effectué quant à lui

<sup>9</sup> A. G. B. SCHAYES, *Mémoire sur l'architecture ogivale en Belgique*, Bruxelles, 1840, p. 93.

<sup>10</sup> C. RODENBACH, *Dinant-pittoresque. Guide de l'excursionniste*, Dinant, 1879, p. 14-15.

<sup>11</sup> DEL MARMOL, *Dinant...*, p. 12.

<sup>12</sup> *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, 19 (1907), p. 171.



Fig. 4 : Détail de la table d'autel ravalée. © A. Baudry

un « compromis à la Belge » : l'arcade, à l'origine un portail menant à une chapelle-crypte, a ensuite été obturée pour servir d'écrin à un autel, formant ainsi une composition des plus inhabituelles<sup>13</sup>. Auteur d'une monographie à succès sur la collégiale, le curé Évariste Hayot, en rappelant brièvement les analyses de ses prédécesseurs, a af-

---

<sup>13</sup> A. GRISEBACH, « Die Kirche Notre-Dame », dans *Dinant. Eine Denkschrift*, Munich, 1918, p. 91.



firmé qu'il s'agissait bel et bien *d'un enfeu destiné à abriter l'autel des reliques*<sup>14</sup>, en arguant que les comptes du chapitre faisaient mention d'une poulie, fixée à la voûte du déambulatoire, pour *quitter et remettre le fierte saint Perpète*<sup>15</sup>. Les observations effectuées *in situ* (cf. *supra*) ne laissent à vrai dire subsister que peu de doutes sur la nature de l'ouvrage. Il s'agit effectivement d'un autel, dont la table a été ultérieurement ravalée. Et non des moindres, à en juger par son caractère monumental, sa position stratégique dans le bâtiment et le soin apporté à sa réalisation.

Cet autel dispose en effet d'un emplacement privilégié dans l'église, puisqu'il est aménagé dans la travée axiale du déambulatoire et qu'à ce titre, compte tenu de ses dimensions, il devait être partiellement visible aux fidèles dès que ceux-ci passaient le seuil du portail occidental de la nef<sup>16</sup>. Le traitement des colonnettes, finement polies, de même que l'exécution soignée du décor sculpté, témoigne de l'importance qui lui était accordée. De telles qualités plastiques ne se rencontrent d'ailleurs que dans deux autres cas au sein des parties orientales de la collégiale : les deux chapiteaux de la coursière basse surplombant l'autel, ainsi que le portail dit « du baptistère »<sup>17</sup>. Enfin, l'architecture du chœur a été délibérément élaborée pour obtenir une gradation vers l'œuvre. Ainsi, les colonnes du sanctuaire voient leur diamètre et la hauteur de leur socle augmenter d'ouest en est, de même que la coursière basse du déambulatoire est progressivement mise à niveau, travée après travée, pour s'harmoniser avec le sommet de l'arcade<sup>18</sup>.

Plusieurs indices tendent à prouver que cet autel magnifié devait être dédié à saint Perpète, ancien évêque de Tongres-Maastricht, devenu patron de la ville de Dinant après sa mort au début du VII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. En effet, le nom du saint apparaît dans la titulature de l'église, aux côtés de Notre-Dame, dans certaines sources des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et

---

<sup>14</sup> HAYOT, « La collégiale... », p. 57.

<sup>15</sup> *Idem*, citant Archives de l'État à Namur, Archives ecclésiastiques, liasses 177 et 179.

<sup>16</sup> Cette perception a été tronquée au plus tard à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, lors de l'aménagement d'un imposant autel à retable baroque dans le sanctuaire. Cette oeuvre, vendue à la Fabrique d'église de Sainte-Catherine à Maaseik en 1868, fut remplacée par un homologue néogothique en 1880, qui entrave lui aussi cette perspective (F. TOURNEUR, « Les Tabaguet, "marchands de marbres demeurant à Dinant au pays de Liège" », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 118 (2014), p. 97-98 ; BAUDRY, « Mémoires et déboires... », p. 60).

<sup>17</sup> BAUDRY, « La reconstruction... », p. 47-49 ; *Id.*, « Les chapiteaux des parties orientales de la collégiale Notre-Dame à Dinant », dans *Actes du neuvième congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique*, à paraître.

<sup>18</sup> HAYOT, « La collégiale... », p. 29. Des considérations techniques liées au réemploi des tambours sont également à l'origine du manque d'harmonie dans les hauteurs des socles (BAUDRY, « La reconstruction... », p. 53).

<sup>19</sup> DUFASNE, *Saint Perpète...*, 1997. Aucun document ne mentionne toutefois explicitement l'existence d'un tel autel avant l'extrême fin du XVI<sup>e</sup> siècle (J. CHAPEAUVILLE, *Historia admirandarum curationum, quae divinitus ope deprecationeque divi Perpetui Leodiensis episcopi et confessoris, ad eius sacras reliquias Dionanti, Anno 1599 & aliquot superioribus contigerunt. Adjecta est Vita D. Perpetui, cum descriptione oppidi Dionantensis & quibusdam aliis, Historiam illustrantibus*, Liège, 1601, f<sup>o</sup> 9r, 10, 11v).

XIV<sup>e</sup> siècles<sup>20</sup>, clin d'œil appuyé à la prestigieuse cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Lambert à Liège dont dépendait le chapitre. La présence des reliques du saint, renfermées dans une châsse orfèvrée, est de plus avérée au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, période au cours de laquelle sont érigées les parties orientales de la collégiale, comme le stipule le chroniqueur cistercien Gilles d'Orval<sup>21</sup>. Les mentions, dans les comptes du XVII<sup>e</sup> siècle, de l'usage d'une poulie pour aider à la manutention de la châsse, mises en évidence par Évariste Hayot (cf. *supra*), laissent croire que cet autel se situait dans le déambulatoire, ce que confirme, sans aucune ambiguïté, le témoignage de Pierre-Lambert de Saumery : *derrière ce principal Autel [de la Vierge, dans le sanctuaire] est celui de St. Perpète dans une Chapelle très propre qui termine la nef*<sup>22</sup>. Pour autant, ces mentions tardives correspondent-elles à la configuration médiévale primitive ? Si la prudence doit être de rigueur, aucun argument ne vient contredire cette hypothèse. À ce titre, précisons que le maître-autel, l'autel marial, se situait quant à lui dans le sanctuaire, sous la clef de voûte du rond-point, selon le schéma habituel des grandes églises gothiques du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. Cette disposition est d'ailleurs attestée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, par deux mentions dans les comptes de la restauration de l'église, des *basses volsures d'autour le grant Autel*<sup>24</sup>, mentions distinctes de celles concernant le *glorieux corps et fierte de Monseigneur saint Perpète*<sup>25</sup>.

Ainsi positionné et bâti, l'autel de saint Perpète, sur lequel étaient certainement exposées les reliques du saint, constituait un « *autel de retro* »<sup>26</sup>, selon une conception propre à l'époque gothique<sup>27</sup>. Il ne pouvait qu'attirer l'attention des fidèles dès leur

<sup>20</sup> En 1096, 1152, 1196 et 1323 (BORMANS, *Cartulaire...*, t. 1, p. 13, 15 et 21-22 ; F. JACQUES, « Les paroisses de Dinant et de Leffe. Étude historique », *Annales de la Société archéologique de Namur*, 45 (1949), p. 81, citant J. CHAPEAUVILLE, *Vita B. Perpetui Leodiensis episcopi et confessoris ex officialibus ecclesiae Dionantensis libris collecta*, Liège, 1601, f<sup>o</sup> 17).

<sup>21</sup> *Qui beatus confessor Christi primo quidem sepultus est in ecclesia beati Vincentii levite et martyris in oppido quod Dionantum nuncupatur. (...) Sed postea corpus eius in ecclesia beate Marie Virginis in eodem oppido sita translatum est et in feretro decenter collocatum. Ubi et a civibus reverenter frequentatus et fideliter invocatus, multiplici beneficio alter post Christum est eis patronus* (JACQUES, « Les paroisses... », p. 77-78, citant Gilles d'Orval, *Gesta episcoporum Leodiensium*, dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, t. 25, vol. 1, Hanovre, 1880, p. 29).

<sup>22</sup> P.-L. DE SAUMERY, *Les délices du Païs de Liège*, vol. 2, Liège, 1739, p. 262.

<sup>23</sup> A. ERLANDE-BRANDENBURG, « Le chœur dans les cathédrales gothiques », dans *La place du chœur*, dir. S. FROMMEL et L. LECOMTE, Paris, 2012, p. 57-66 ; C. FREIGANG, « La conception spatiale des chevets gothiques : points de vue liturgiques », *ibid.*, p. 67-78.

<sup>24</sup> Mentionnées en 1474-1475 et 1475-1476 (D. BROUWERS, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. 8, Namur, p. 133 et 145). Les *basses volsures*, ou *voltures*, correspondent aux voûtes du déambulatoire.

<sup>25</sup> Ces mentions sont toutefois trop ambiguës pour proposer une localisation précise (*ibid.*, p. 145, 150 et 157).

<sup>26</sup> C. SAPIN, *Les cryptes en France*, Paris, 2014, p. 214, citant A. ERLANDE-BRANDENBURG, « L'autel à reliques et la sanctuarisation du chevet », *Hortus Artium Medievalium*, 11 (2005), p. 183-188.

<sup>27</sup> *Id.*. Une telle disposition rappelle d'ailleurs celle de l'autel de saint Remacle à l'abbaye de Stavelot (B. LAMBOTTE, « L'église abbatiale de Stavelot au XIII<sup>e</sup> siècle. Regard archéologique sur des modifications architecturales du chevet », dans *À la recherche d'un temps oublié... Histoire, Art et*

entrée dans l'église, fidèles qui pouvaient dès lors s'en approcher via le déambulatoire et espérer bénéficier du bienfait des reliques. Il est d'ailleurs probable que le pèlerinage marial, attesté à Dinant dès le début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup> et encore évoqué à la fin du siècle suivant<sup>29</sup>, concernait également la figure de saint Perpète, ce qui expliquerait, en partie du moins, la configuration du chœur de l'église. De plus, la promotion architecturale d'une telle entreprise ne pouvait qu'être bénéfique pour les finances de la fabrique, malmenées en cette première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. L'œuvre ainsi identifiée, il convient désormais d'en appréhender la symbolique médiévale.

L'incorporation d'une portion de la falaise dans l'autel de saint Perpète est loin d'être anodine. En effet, si cette curieuse pratique s'explique par des contraintes topographiques et des impératifs technico-économiques inhérents au chantier dinantais<sup>31</sup>, elle est également hautement symbolique. En amalgamant le rocher meurtrier dans l'un des autels les plus prestigieux de leur nouvelle église, celui du saint protecteur de la cité, les chanoines cherchaient à s'approprier l'instrument du martyr de leur collégiale, pour rappel dévastée en 1227 par la chute d'un pan de la falaise (cf. *supra*). Ils espéraient ainsi en neutraliser le pouvoir destructeur, en faire le socle de leur renaissance, mais aussi s'en servir comme protection, selon une pratique fréquente dans la tradition judéo-chrétienne. Citons par exemple le passage vétérotestamentaire en Nombres 21, 6-9 où, pour se prémunir des *serpents brûlants*, Dieu demande à Moïse d'ériger un serpent d'airain, *et quiconque avait été mordu par un serpent et regardait le serpent d'airain, conservait la vie*. La Croix, instrument du martyr du Christ devenu ensuite source de rédemption et invoqué pour sa protection, en est certainement l'exemple le plus marquant.

L'emploi d'une pierre « brute » dans l'autel dinantais fait allusion à divers passages de l'Ancien Testament. Ainsi, en Exode 20, 25, Dieu stipule à Moïse *Si tu m'élèves un autel de pierre, tu ne le bâtiras point en pierres taillées, car en passant ton ciseau sur la pierre, tu la profanerais*. En Deutéronome 27, 5-6, il lui précise *Là, tu bâtiras un autel à l'Éternel, ton Dieu, un autel de pierres, sur lesquelles tu ne porteras point le fer, tu bâtiras en pierres brutes l'autel de l'Éternel, ton Dieu*. Enfin, en

---

*Archéologie de l'Abbaye de Stavelot-Malmedy au XIII<sup>e</sup> siècle*, édit. A. DIERKENS, N. SCHROEDER et B. VAN DEN BOSSCHE, Stavelot, 2014, p. 53).

<sup>28</sup> F. JACQUES, « Pèlerinage marial à Dinant au XII<sup>e</sup> siècle », *Namurcum*, 23 (1948), p. 66-67.

<sup>29</sup> *In ecclesia Dionensi, nostre diocesis, plurimorum et diversorum miraculorum fulgoribus coruscans, ad ipsorum miraculorum fulgores populi diversi circumquaque, ob ejus reverentiam cujus pietate mirabilis sequitur effectus, ad predictam Dionensem ecclesiam confluent et concurrunt* (BORMANS, *Cartulaire...*, t. 1, p. 72-73).

<sup>30</sup> BAUDRY, « La reconstruction... », p. 55. À Liège, c'est le pèlerinage à saint Lambert qui aide à financer une partie de la reconstruction de la cathédrale (A. MARCHANDISSE, « La cathédrale gothique Saint-Lambert à Liège : apport des sources écrites », dans *La cathédrale gothique Saint-Lambert à Liège. Une église et son contexte*, actes du colloque international, Liège, 16/04/2002-18/04/2002, dir. B. VAN DEN BOSSCHE, Liège, 2005, p. 22 [Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 108]).

<sup>31</sup> BAUDRY, « La reconstruction... », p. 52-55.

Genèse 28, dans le célèbre épisode du songe de Jacob à Béthel : sur le chemin de Beer-Shéba à Charan, Jacob s'assoupit en reposant sa tête contre une pierre brute. L'homme rêve alors d'une échelle reliant la terre et le ciel, empruntée par des anges. Au réveil, il comprend que le lieu est sacré, et s'exclame effrayé : *Que ce lieu est redoutable ! C'est ici la maison de Dieu, c'est ici la porte des cieux*. En signe de reconnaissance du sacré, Jacob redresse la pierre sur laquelle il s'était assoupi et y verse de l'huile, geste préfigurant l'autel chrétien<sup>32</sup>. L'autel dinantais fait doublement écho à cet épisode vétérotestamentaire. En effet, l'on y retrouve d'une part la pierre de Béthel, avec la portion de falaise amalgamée dans la table, mais aussi la porte des cieux, avec la mise en valeur de l'autel et des reliques associées au travers d'une arcade monumentale, dont la composition originale donne l'illusion d'un portail – et donc, d'une porte.

La configuration de l'autel de saint Perpète s'explique donc par le désastre atypique qui frappa la collégiale en 1227 ainsi que par une lecture typologique subtile du passage de la Genèse évoquant le songe de Jacob. Cette lecture est probablement héritière de la pensée intellectuelle et théologique mosane du XII<sup>e</sup> siècle, qui a engendré des œuvres hautement symboliques mettant souvent en scène une interprétation typologique<sup>33</sup>. Le célèbre Psautier de Berlin, œuvre mosane réalisée vers 1160-1170, est d'ailleurs l'un des premiers manuscrits où la pierre de Béthel est représentée non plus comme une pierre brute, mais bien comme un autel maçonné<sup>34</sup>, preuve qu'à cette époque, une telle association était ancrée dans l'intellect des hauts dignitaires ecclésiastiques. À Dinant, cette lecture typologique a pris forme concrète. Elle témoigne du bouillonnement culturel régional de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, période charnière tant pour l'apparition de nouvelles pratiques architecturales liées à l'émergence de l'architecture gothique<sup>35</sup> que pour le redressement du pouvoir épiscopal liégeois<sup>36</sup> auquel cette œuvre devait certainement concourir<sup>37</sup>.

---

<sup>32</sup> C. HECK, « *Erexit lapidem in titulum*. Dresser ou tailler la pierre de Béthel ? Réinterprétations romanes d'un récit fondateur », dans *Ex quadris lapidibus. La pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval. Mélanges d'Histoire de l'art offerts à Éliane Vergnolle*, éd. Y. GALLET, Turnhout, 2011, p. 23-34.

<sup>33</sup> Voir par exemple A. LEMEUNIER, « L'orfèvrerie mosane », dans *L'art mosan. Liège et son pays à l'époque romane du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, dir. B. VAN DEN BOSSCHE, Alleur, 2007, p. 107-135 ; B. VAN DEN BOSSCHE, « De remarquables bas-reliefs », *ibid.*, p. 172-173 ; I. TASSIGNON et B. VAN DEN BOSSCHE, « Le tympan roman de la prophétie d'Apollon (Liège, Musée Grand Curtius). Antiquité et christianisme », *Cahiers de Civilisation médiévale*, 54/1 (2011), p. 49-71.

<sup>34</sup> HECK, « *Erexit lapidem...* », p. 26-28 ; A. MACARENKO, *Trois témoins fragmentaires de la production du livre enluminé en pays mosans au XI<sup>e</sup> siècle : ms.78A6 (dit le Psautier de Berlin), ms.2613 (dit le Feuillet Wittert) et ms.413*, s.l., 2017 (mémoire de Master en Histoire de l'Art et Archéologique, Université de Liège).

<sup>35</sup> M. PIAVAUX, « L'architecture religieuse à l'aube de l'époque gothique », dans *L'art mosan...*, dir. B. VAN DEN BOSSCHE, p. 94-99.

<sup>36</sup> A. MARCHANDISSE, « L'histoire du pays mosan », *ibid.*, p. 42-45.

<sup>37</sup> Nous adressons nos remerciements à Aleuna Macarenko, Julien Maquet, Benoît Van den Bossche et Aline Wilmet.